



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

Sommaire

Page 2

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

Pages 3 à 7

Commission Statuts & Règlements

Pages 8 à 10

Commission Départementale du Calendrier & Organisation des Compétitions

Pages 11 à 16

Commission Organisation des Coupes Départementales

Pages 17 à 19

Commission CDIF

Pages 20 à 35

Commission Départementale du Fair-play & de l'Éthique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ÉLECTIVE DU DVOF

Vendredi 19 Novembre 2021 à 19h30

Conseil Départemental du Val-d'Oise
2, Avenue du Parc
Salle Sud — Bâtiment F
95000 CERGY-PONTOISE



Nous vous informons que le District a fait parvenir le Mercredi 03 Novembre 2021 sur les boites mails officielles des Clubs la convocation ainsi qu'un dossier complet pour cette Assemblée Générale.

Si vous ne l'avez pas réceptionné, merci de bien vouloir prendre contact avec le Secrétariat.

FORMATION

RENFORCEZ L'ENCADREMENT DES VOS ÉQUIPES DE FOOT ANIMATION
Accompagner une équipe de football U6 à U11

Le samedi 13 novembre 2021
De 8h15 à 12h45
au DVOF à Baillet-en-France

Ce module de formation des Dirigeants est totalement **gratuit** à la fois pour les stagiaires mais également pour leur club (remboursement).

Les personnes souhaitant s'inscrire à ce module doivent retourner le document d'inscription auprès de l'IR2F (formations@paris-idf.fff.fr) pour le 9 novembre 2021, dernier délai, avec copie au District.
Lien d'inscription : [PFFD-Fiche_Inscription-1](#)

La 14^e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Cet appel à candidatures est ouvert à l'ensemble des clubs de football amateur.

Dépôt des candidatures du 1er Octobre 2021 au 17 Décembre 2021



N° 571 Édition du 05 Novembre 2021



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ÉLECTIVE DU DVOF

VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 - 19H30

**Au Conseil Départemental du Val-d'Oise – Salle Sud, Bâtiment F
2 Avenue du Parc – 95000 Cergy-Pontoise**

- Accueil des délégués
- Vérification des pouvoirs et remise des enveloppes/boitiers
- Vérification du Quorum

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective

- Allocution du Président M. Claude Delforge
- Paroles aux invités
- Présentation des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 3 octobre 2020

Vote

- Approbation du rapport d'activités saison 2020/2021

Vote

- Présentation des candidats pour l'élection des deux postes vacants du Comité de Direction du DVOF
(Chaque candidat devra se lever à l'appel de son nom- présentation)

Rappel : **2 postes à pourvoir** pour poursuivre le mandat jusqu'en 2024

- 1 membre individuel ou membre d'une Association affiliée à la FFF ;
- 1 Médecin.

Vote pour l'élection des membres du Comité de Direction du DVOF – 1^{er} Tour

Rappel (art 13.3) : Les membres du Comité de Direction du District sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

- Résultats du 1^{er} tour

Et 2^{ème} tour si nécessaire - *Rappel (art 13.3) : Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative.*

- Présentation du budget prévisionnel 2021/2022

Vote

- Présentation du rapport financier saison 2020/2021 (rapporteur : M. Moreira)
- Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (Rapporteur : M. Blot)

- Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2021

Vote

et de l'affectation du résultat sur la ligne « Autres Réserves »

Vote

- Modifications du Règlement 2021/2022 et des compositions des groupes pour les catégories U16 et U18, dès la saison 2022/2023

(voir document annexe dit « Pyramide des championnats »)

Vote

- Discours de fin de Monsieur Claude Delforge

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective



STATUTS ET RÈGLEMENTS

REUNION DU 02 NOVEMBRE 2021

Présents : MM BAILLEZ – LETELLIER

Assiste : M ATEMENGUE

Excusés : MM FAUGERON - BROGNARA - ANDRIEU

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RECLAMATIONS

DE ST PRIX ES

Match n°23467102 du 24 OCTOBRE 2021 SENIORS D2 B

ST PRIX ES 1 / ROISSY EN France US 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ST PRIX (réclamation)

La commission ne peut pas prendre en compte la réclamation de ST PRIX car lorsque les deux équipes ont décidé de prendre par a la rencontre. La situation 3 du procès-verbal du comité exécutif de la FFF précise a ce sujet, dans la mesure où il est question de la protection de la santé des licenciés et non des conditions habituelles de qualification et participation des joueurs, les procédures des réserves, de la réclamation et de l'évocation ne sont pas admises, étant entendu que le club de ST PRIX n'a pas refusé de jouer la rencontre. Il est reconnu le droit de refuser de jouer lorsque au moins un joueur adverse ne présente pas de passe sanitaire valide.

La commission dit score acquis sur le terrain.

RESERVES

DE JOUY LE MOUTIER

Match n°23703579 du 24 OCTOBRE 2021 U16 D2 B JOUY LE MOUTIER FC / DEUIL ENGHEN FC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € JOUY LE MOUTIER FC (réserve)

Réserve du club de JOUY LE MOUTIER confirmée le 25 OCTOBRE 2021, recevable en la forme non fondée tous les joueurs qui ont participé étaient qualifiés pour la rencontre.

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.



EVOICATIONS

DE ST PRIX

Match n°24082727 du 24 OCTOBRE 2021 U18 D2A ST PRIX 1 / CERGY PONTOISE FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ST PRIX (évocation)

La demande d'évocation est non recevable car ce n'est pas un motif d'évocation.

ARTICLE 30 ter

Même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match ;
- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié ;
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements ;
- d'inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet de la procédure de délivrance du Certificat International de Transfert ;
- d'infraction définie à l'article 207 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le club concerné est informé par le D.V.O.F., et il peut formuler ses observations dans le délai qui lui est imparti. Le montant du droit lié à la demande d'évocation est porté au débit du compte du club demandeur. Dans les cas ci-dessus, et indépendamment des sanctions prévues au Titre 4 des Règlements Généraux de la F.F.F., la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match. Les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés. Le droit lié à la demande d'évocation est mis à la charge du club déclaré fautif.

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE (art 44.4)

CHAMPIONNAT

Futsal D2 / Phase Unique / Poule B

Journée du 16 OCT. 2021

Jouy Le Moutier FC 2	AFS Vauréal 1	Les deux clubs responsables
----------------------	---------------	-----------------------------

Jouy Le Moutier FC 2 : 1 AVERTISSEMENT
AFS Vauréal 1 : 1 AVERTISSEMENT

U 14 D4 / Phase Unique / Poule C

Journée du 16 OCT. 2021

Pontoisienne JS 1	Montmagny S. 1	Montmagny S. 1 responsable
-------------------	----------------	----------------------------

Montmagny S. 1 : 100€ AMENDE



Criterium Avenir U13 Série 2 / Phase 1 / Poule A

Journée du 16 OCT. 2021

Sarcelles AAS 2	Soisy Andilly Margency 1	Sarcelles AAS 2 responsable
-----------------	--------------------------	-----------------------------

Sarcelles AAS 2 : 1 AVERTISSEMENT

Sarcelles AAS 3 -	Soisy Andilly Margency 1	Sarcelles AAS 3 responsable
-------------------	--------------------------	-----------------------------

Sarcelles Aas 3 : 1 AVERTISSEMENT

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 16 OCT. 2021

Montigny OL 1	Cosmo Taverny 2	Les deux clubs responsables
---------------	-----------------	-----------------------------

Montigny OL 1 : 1 AVERTISSEMENT
Cosmo Taverny 2 : 1 AVERTISSEMENT

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 16 OCT. 2021

Montigny OL 2	Cosmo Taverny 3	Les deux clubs responsables
---------------	-----------------	-----------------------------

Montigny OL 2 : 1 AVERTISSEMENT
Cosmo Taverny 3 : 1 AVERTISSEMENT

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule C

Journée du 16 OCT. 2021

Garges FCM 3	Arnouville AS 1	Les deux clubs responsables
--------------	-----------------	-----------------------------

Garges FCM 3 : 100€ AMENDE
Arnouville AS 1 : 1 AVERTISSEMENT

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule D

Journée du 16 OCT. 2021

Garges FCM 4	Arnouville AS 2	Les deux clubs responsables
--------------	-----------------	-----------------------------

Garges FCM 4 : 100€ AMENDE
Arnouville AS 2 : 1 AVERTISSEMENT

U12-13 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule E

Journée du 16 OCT. 2021

Eaubonne CSM 1	Entente SSG 4	Entente SSG 4 responsable
----------------	---------------	---------------------------

Entente SSG 4 : 100€ AMENDE

U12-13 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule F

Journée du 16 OCT. 2021

Eaubonne CSM 2	Entente SSG 5	Entente SSG 5 responsable
----------------	---------------	---------------------------

Entente SSG 5 : 100€ AMENDE



Cergy Pontoise FC 5	Puiseux Louvres 95 2	Les deux clubs responsables
---------------------	----------------------	-----------------------------

Cergy Pontoise FC 5 : 1 AVERTISSEMENT
 Puiseux Louvres 95 2 : 1 AVERTISSEMENT

U12-13 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule G

Journée du 16 OCT. 2021

Eaubonne CSM 3	Entente SSG 6	Entente SSG 6 responsable
----------------	---------------	---------------------------

Entente SSG 6 : 1 AVERTISSEMENT

Cergy Pontoise FC 5	Puiseux Louvres 95 2	Les deux clubs responsables
---------------------	----------------------	-----------------------------

Cergy Pontoise FC 5 : 1 AVERTISSEMENT
 Puiseux Louvres 95 2 : 1 AVERTISSEMENT

U12-13 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule H

Journée du 16 OCT. 2021

Eaubonne CSM 4	Entente SSG 7	Entente SSG 7 responsable
----------------	---------------	---------------------------

Entente SSG 7 : 1 AVERTISSEMENT

Critérium Avenir U13 Féminin / Phase 1 / Poule U

Journée du 16 OCT. 2021

Garges FCM 1	Franconville FC 1	Les deux clubs responsables
--------------	-------------------	-----------------------------

Garges FCM 1 : 1 AVERTISSEMENT
 Franconville FC 1 : 1 AVERTISSEMENT

Seniors D4 / Phase Unique / Poule C

Journée du 17 OCT. 2021

Pierrelaye FC 2	Ermont AS 3	Les deux clubs responsables
-----------------	-------------	-----------------------------

Pierrelaye FC 2 : 1 AVERTISSEMENT
 Ermont AS 3 : 1 AVERTISSEMENT

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 25 OCTOBRE 2021
 AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE (art 44.4)

Criterium + 55 Ans / Phase Unique / Poule B

Journée du 10 OCT. 2021

Cheminots Ouest 25	Groslay FC 25	RETRAIT AMENDE
--------------------	---------------	----------------

Groslay FC 25 : RETRAIT AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U12-U13 (Série 1) Phase 1 / Poule A

Journée du 09 OCT. 2021

Pontoisienne JS 1	Auvers Ennery FC 1	RETRAIT AVERTISSEMENT
--------------------------	---------------------------	------------------------------

Pontoisienne JS 1 : RETRAIT AVERTISSEMENT
Auvers Ennery FC 1 : RETRAIT AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 2 NOVEMBRE 2021

Présents : Mme Sylvestre - MM. Pezière -Sabaté -Sénécal –Traon

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité)

Excusé : M. N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses. Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES D1 POULE UNIQUE

**En raison du 2ème tour de coupe de France, la journée du
18/09/2021 est reportée au 11/11/2021**

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES D1 POULE UNIQUE

**En raison du 3ème tour de coupe de France, la journée du
02/10/2021 est reportée au 20/11/2021**



MATCHES A HUIS CLOS

US PERSAN 03

En cas de match à huis clos voir ART. 40.6 du DVOF

Prochain match concerné :

Seniors D1

Match n° 23497063 du 07/11/2021

PERSAN US 03 1 / SAINT BRICE FC 2

COURRIERS DES CLUBS

SAINT LEU

Courriel du 27/10/2021

U14

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande.

Motif : Trop de matches ont déjà eu lieu

CONFIRMATION DE RESULTAT

VEXIN

Anciens D4 Poule A

Match n° 23470912 du 26/09/2021

FC PUISEUX LOUVRES 95 12 / AS VEXIN 11

FC PUISEUX LOUVRES 95 12	0 pt	0 but
AS VEXIN 11	3 pts	1 but

DATES / HORAIRES / TERRAINS

AS ERMONT

Seniors D3 Poule A

Match n° 23467597 du 07/11/2021

AS ERMONT 2 / FC MONTOMRENCY 1

Nouvel horaire : 14H

SAINT LEU

Vétérans +45 ans

Match n° 23469558 du 07/11/2021

FC SAINT LEU 95 15 / OL VIARMES ASNIERES 15

Cette rencontre se déroulera au stade des Andrésey 1

SARCELLES

Courriel du 02/11/2021

U16 D2 Poule A

La COC prend en compte votre demande de modification

Tous les matches à domicile pour la saison 2020-2021 se dérouleront à 14H au stade Léo Lagrange à Sarcelles (sauf dernière journée de championnat ART. 10.3 du RD du DVOF)

VILLIERS LE BEL

Seniors D2 Poule A

Match n° 23466924 du 07/11/2021

FC VILLIERS LE BEL / RC ARGENTEUIL 2

Ce match se déroulera à 14H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires



VILLIERS LE BEL

U18 D2 Poule A

Match n° 23489197 du 07/11/2021

FC VILLIERS LE BEL / FCM GARGES

Ce match se déroulera à 12H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

DATES / HORAIRES / TERRAINS (via Footclubs)

ES MARLY

Courriel du 02/11/2021

Seniors Féminines D1

Match n°23734583

RC ARGENTEUIL 1 / ES MARLY LA VILLE 1

Nouvelle date : 29/01/2022

MATCHES A JOUER

11/11/2021

U18 D1

Match n°23488956

AAS SARCELLES 2 / COSMO TAVERNY 1

Secrétaire de Séance

Patrick Sénécal

Président de Séance

Mme Sylvestre



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 02 NOVEMBRE 2021

Présents : MM. Lacour - Maillet - N'Diaye

Excusé : M. Moukrim

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



**COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL
ANDRE COUTELIER SENIORS 1**

TOUR de CADRAGE du 14 NOVEMBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	HERBLAY SUR SEINE FC	CHAMPAGNE SFC
2	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	COSMO TAVERNY
3	VAUREAL FCM	ST LEU 95 FC

COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL CDM

CADRAGE du 31 OCTOBRE 2021 A 09H30

Match	CLUB	CLUB
1	ADAMOIS OL 5	CERGY PORTUGAIS 5
2	ST LEU 95 FC 5	ST BRICE FC 5
3	MERY MERIEL BESSANCOURT 5	ERMONT AS 5
4	PUISEUX LOUVRES 95 5	VILLIERS LE BEL FC 5
5	PRESLES USL 5	MCA
6	CORMEILLAIS ACS 5	AS TOHO 5

Match FC PUISEUX LOUVRES#FC VILLIERS LE BEL

La Commission fixe cette rencontre le 3 novembre 2021.

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL 16 ANS

CADRAGE DU 31 OCTOBRE 2021 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ST LEU 95 FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1
2	ACCADEMIE FOOTBAL CL 1	GARGES FCM 1
3	MONTIGNY OL 1	MONTSOULT BAILLET US 1
4	ARGENTEUIL FC 1	VAUREAL FCM 1

ACADEMIE FOOTBALL CLUB D'ERMONT

Mail du 25/10/2021

Nous avons pris connaissance de votre mail, cette rencontre aura lieu le 14/11/2021

Veuillez prévenir votre adversaire



COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL 14 ANS

2ème TOUR du 27 NOVEMBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	BRUYERES BERNES USM	VAUREAL FCM
2	JOUY LE MOUTIER FC	ERMONT AS
3	BEAUCHAMP AS	ENTENTE SSG
4	GARGES FCM	HERBLAY SUR SEINE FC
5	MONTMORENCY FC	FOSSES UF
6	GOUSSAINVILLE FC	ST BRICE FC
7	PERSAN US 03	FRANCONVILLE FC
8	ENT. ECOUEN BOUFF.	ST LEU 95 FC
9	PONTOISIENNE JS	CORMEILLAIS ACS
10	DEUIL ENGHIEU FC	ARNOUVILLE F As.
11	MONTSOULT BAILLET US	COSMO TAVERNY
12	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	BEZONS USO
13	ST PRIX ES	ENT. MERY MERIEL B.

COUPE DU COMITE 14 ANS

TOUR de CADRAGE du 27 NOVEMBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC 3	CERGY PONTOISE FC 2
2	ST LEU 95 FC 3	SARCELLES AAS 3
3	GOUSSAINVILLE FC 3	ST BRICE FC 3
4	GARGES FCM 2	ARGENTEUIL RC 2
5	GOUSSAINVILLE FC 2	ST LEU 95 FC 2
6	SARCELLES AAS 4	ST OUEN L'AUMÔNE AS 2



COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL 15 ANS FEMININE

CADRAGE du 30 OCTOBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	ST PRIX ES 1	ERAGNY FC 1
2	DEUIL ENGHIEU FC	ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1
3	COSMO TAVERNY 1	ENT BEAUMONT MOURS 1
4	MONTMORENCY FC 1	ENT SSG SOISY
5	ERMONT AS 1	GARGES FCM 1
6	OSNY FC 1	CERGY PONTOISE FC 1
7	ST LEU 95 FC 1	JOUY LE MOUTIER FC 1
8	FRANCONVILLE FC 1	ARGENTEUIL FC 1

ARGENTEUIL FC 1

Mail du 25/10/21

Pris connaissance de votre courrier fixons cette rencontre au plus tard le 06/11/2021 à 15H prévenir votre adversaire.

ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1

Mail du 25/10/21

Pris connaissance de votre courrier fixons cette rencontre au plus tard le 06/11/2021 à 15H prévenir votre adversaire.

MATCH FC OSNY#FC CERGY PONTOISE

La Commission fixe cette rencontre au 06/11/2021



COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL SENIORS FEMININE

CADRAGE du 30 OCTOBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	MARLY LA VILLE ES 1	MERY MERIEL BESSANCOURT 1
2	CERGY PONTOISE FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1
3	PUISEUX LOUVRES 95 1	GARGES FCM 1
4	CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1	ERMONT AS 1
5	ENT VIARMES AOL EBM 1	ENT SANNOIS ST GRATIEN 1
6	CHAMPAGNE SFC 95 1	MONTMORENCY FC 1
7	FOSSSES FU 1	BEZONS USO 1
8	ARGENTEUIL RC 1	PRESLES USL 1
9	JOUY LE MOUTIER FC 1	EAUBONNE CSM 1

CHAUMONTEL LUZARCHES AS

Mail du 23/10/21

À la suite de votre correspondance du 23/10/2021 la rencontre Chaumontel / Ermont

La commission décide de vous accorder le report au 05/11/2021 à 20H30

La commission précise que cette rencontre peut avoir lieu qu'avec 11 (onze) joueuses

CHAUMONTEL LUZARCHES AS

Mail du 02/11/21

Inversion de la rencontre accord des deux clubs le 05/11/21 à 20 Heures 30

MARLY LA VILLE / MERY MERIEL BESSANCOURT

Cette rencontre devra se jouer avant la date butoir du 04/11/21.

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

CERGY PONTOISE FC / GOUSSAINVILLE FC

Cette rencontre devra se jouer avant la date butoir du 04/11/21.

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

FOSSSES FU / BEZONS USO

Cette rencontre devra se jouer avant la date butoir du 04/11/21.

Merci de vous mettre d'accord avec le club adverse et de nous en aviser par mail officiel

Animateur de séance M MAILLET

Secrétaire de séance : M LACOUR



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 02 NOVEMBRE 2021

Présent : M. Lacour – Plassart

Assistent : MM. Diaz – Letellier.

Excusé : M. Valette

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement

CHAMPIONNAT

		Absence de feuille de match
30/10/21	Futsal D1 / Phase Unique / Poule U	Persanaise Cfj 1 - Cergy Pontoise Fc 1
	Futsal D2 / Phase Unique / Poule B	Jouy Le Moutier Fc 2 - Argenteuil Fc 2
	Critérium U13 Feminine A 8 / Phase 1 / Poule B	Bezons Uso 1 - Pontoisienne Js 1
	Cvo - Crédit Mutuel U18 F. / Phase 1 / Poule Unique	Garges Fcm 1 - Argenteuil Rc 1
	Cvo - Crédit Mutuel U15 F. / Phase 1 / Poule Unique	St Leu 95 Fc 1 - Jouy Le Moutier Fc 1
31/10/21	Seniors D4 / Phase Unique / Poule B	Pierrelaye Fc 1 - Arnouville F. As 2



	C.D.M. D2 / Phase Unique / Poule B	Viarmes Asnières Ol 5 - Villiers Le Bel Fc 5
--	------------------------------------	--

COUPE

		Absence de feuille de match
31/10/21	Cvo Vétérans + 55 Ans / Phase 1 / Poule Unique	Ent. St Prix Gafepb 25 - St Leu 95 Fc 25
	Coupe Du Comite 16 Ans / Phase 1 / Phase Unique	Ent. Marly Fontenay 2 - Sarcelles Aas 3
	Cvo - Crédit Mutuel Seniors 1 / Phase 1 / Poule Unique	Bouffémont Acf 1 - St Leu 95 Fc 1
	Cvo - Crédit Mutuel Seniors 1 / Phase 1 / Poule Unique	Vaureal Fcm 1 - Montmorency Fc 1

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0**). Cette version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire.** Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous !

Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)...

LIRE LA SUITE

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :

Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».

Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.

• Sélectionnez Application puis Feuille de Match



• Effacer les données et vider le cache





Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2

OPÉRATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Il est mis en application sur les rencontres du **championnat U14 / D1 sur la saison 2021/ 2022**.

L'information, et le matériel nécessaire va être transmis aux clubs concernés dans les prochains jours, sachant que le matériel transmis la saison dernière n'a pas dû être utilisé totalement. Les commissaires de la commission Fair-Play & Ethique se présenteront lors des rencontres U14/D1 pour rappeler l'importance de cette action.

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de **transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique** (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et de mettre à l'honneur les actions les plus significatives.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux bénéficiaires.

Merci aux clubs pour leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

Prochaine réunion de la commission : 28 octobre 2021

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



P.V. du 28 octobre 2021

Présent : Guy BLONDEAU, José DIAZ,
A distance : Isabelle ESCROIGNARD,
Excusés : Martine GONTARZYCK, Guy PINCEMIN, Rudy FOURMANN

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUE

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2021/2022

Où trouver le règlement des challenges « Fair-play » ?

⇒ Site du DVOF : »

⇒ Documents ⇒ Règlements ⇒ Challenge du Fair-play ⇒ Challenge du Fair-play du 17/07/2019

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2

OPÉRATION « CARTON VERT »



La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Il est mis en application sur les rencontres du **championnat U14 / D1 sur la saison 2021/ 2022**.

L'information, et le matériel nécessaire va être transmis aux clubs concernés dans les prochains jours, sachant que le matériel transmis la saison dernière n'a pas dû être utilisé totalement. Les commissaires de la commission Fair-Play & Ethique se présenteront lors des rencontres U14/D1 pour rappeler l'importance de cette action.

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de **transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique** (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et de mettre à l'honneur les actions les plus significatives.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux récipiendaires.

Merci aux clubs pour leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.

La demande devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS (au 19/10/2021)

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play

CLUB : GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23467575 du 12 Septembre 2021.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497025 du 26 Septembre 2021.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467589 du 10 Octobre 2021.

**CLUB : SANNOIS ST GRATIEN ENT.**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497009 du 12 Septembre 2021.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497009 du 12 Septembre 2021.

CLUB : ST OUEN L'AUMONE A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Comportement excessif et faute grossière, lors du match N° 23466396 du 12 Septembre 2021

CLUB : MACCABI SARCELLES

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23469223 du 12 Septembre 2021

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23469235 du 10 Septembre 2021

CLUB : F.C. HERBLAY SUR SEINE

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un second avertissement, lors du match N° 23703569 du 12 Septembre 2021

CLUB : RACING CLUB D'ARGENTEUIL

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un second avertissement, lors du match N° 23490506 du 12 Septembre 2021.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule D est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement injurieux pendant la rencontre envers un adversaire en dehors d'une action de jeu, lors du match N° 23491524 du 26 Septembre 2021.

CLUB : SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23490903 du 12 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23703574 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467720 du 10 Octobre 2021

CLUB : COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY



L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité, lors du match N° 23491167 du 12 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité, lors du match N° 23857331 du 10 Octobre 2021

CLUB: ARNOUVILLE F. A.S.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23491167 du 12 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23468388 du 10 Octobre 2021

CLUB : GARGES LES GONESSE F.C.M.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Annullé une occasion de but sans porter atteinte physique à son adversaire, lors du match N° 23497403 du 18 Septembre 2021.

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497728 du 2 Octobre 2021.

CLUB: ST BRICE F.C.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Annullé une occasion de but sans porter atteinte physique à son adversaire, lors du match N° 23497402 du 18 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497021 du 26 Septembre 2021

CLUB: CERGY PONTOISE F.C.

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Comportement excessif et déplacé pendant la rencontre, lors du match N° 23679518 du 18 Septembre 2021

CLUB : PARMAN A.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire en dehors de la rencontre, lors du match N° 23468240 du 12 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23468252 du 10 Octobre 2021

CLUB : GONESSE R.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire en dehors de la rencontre, lors du match N° 23467705 du 12 Septembre 2021



L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur, lors du match N° 23467084 du 26 Septembre 2021

CLUB : OSNY F.C.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Comportement excessif plus circonstances aggravantes, lors du match N° 23489180 du 12 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Comportement blessant envers officiel hors de la rencontre, lors du match N° 23489180 du 12 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

CLUB : MENU COURT A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant la rencontre, lors du match N° 23467085 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Anéantir une occasion de but d'un adversaire se dirigeant vers le but, lors du match N° 23489181 du 26 Septembre 2021

CLUB : MONTMORENCY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467085 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité envers adversaire, lors du match N° 23857331 du 10 Octobre 2021

CLUB : ARGENTEUIL F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Propos grossiers et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467713 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23488965 du 10 Octobre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490916 du 10 Octobre 2021

CLUB : FONTENAY EN PARISIS FC

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Propos grossiers et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467580 du 26 Septembre 2021

CLUB : ARRONVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467845 du 26 Septembre 2021

CLUB : GROSLAY F.C.



L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497027 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490917 du 10 Octobre 2021

CLUB : ST PRIX E.S.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

CLUB: BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490514 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490514 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur, lors du match N° 23467084 du 26 Septembre 2021

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497515 du 9 Octobre 2021

CLUB: VAUREAL F. C. M.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467715 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23786743 du 10 Octobre 2021

CLUB : CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23469230 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23491168 du 3 Octobre 2021



L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Expulsion suite à un deuxième avertissement et comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23497031 du 10 Octobre 2021

CLUB : MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement avec constances aggravantes, lors du match N° 23470066 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement blessant et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467844 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Expulsion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23497031 du 10 Octobre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 960279874 du 10 Octobre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement injurieux envers officiel pendant et après la rencontre, lors du match N° 23703574 du 26 Septembre 2021

CLUB : MY SARCELLES FUTSAL

L'équipe FUTSAL, évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23837631 du 25 Septembre 2021

CLUB : SARCELLES A.A.S.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23490916 du 10 Octobre 2021

CLUB : PUISEUX LOUVRES 95 F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23774914 du 19 Septembre 2021

CLUB : BEAUCHAMP A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23468386 du 10 Octobre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470385 du 10 Octobre 2021

CLUB : DOMONT F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossier et injurieux pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 23467097 du 10 Octobre 2021

**CLUB : DEUIL ENGHEN F.C.**

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23786835 du 10 Octobre 2021

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossiers et injurieux pendant la rencontre envers officiel, lors du match N° 23497420 du 16 Octobre 2021

CLUB : PIERRELAYE FOOTBALL CLUB

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 960279874 du 10 Octobre 2021

CLUB: GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un second avertissement, lors du match N° 23679533 du 9 Septembre 2021

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23679533 du 9 Septembre 2021

CLUB : FRANCONVILLE F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement intimidant envers officiel, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité entre joueur et en dehors d'une action de jeu, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossier envers officiel en dehors du match, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

CLUB : A. S. PISCOP MOISSELLES

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité entre joueur et en dehors d'une action de jeu, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

CLUB : ECOUEN F.C.

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 18 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Comportement intimidant et menaçant sur officiel, lors du match N° 23885851 du 9 Octobre 2021

CLUB: ST LEU 95 F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Propos injurieux envers adversaire, lors du match N° 23470079 du 10 Octobre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Propos injurieux envers officiel et demande à son équipe de quitter le terrain, lors du match N° 23470079 du 10 Octobre 2021



CLUB : U.S. PERSAN 03

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497809 du 25 Septembre 2021

Prochaine réunion de la commission : 25 novembre 2021



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 202/2022 SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES



TOTAL des POINTS de MALUS / BONUS Arrêté au 19 octobre 2021

M : MALUS - B : BONUS

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
GROSLAY F.C.	1	-	1
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	1	-	1
ST BRICE F.C.	1	-	1
GOUSSAINVILLE F.C.	2	-	2
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	5	-	5

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
FONTENAY EN PARISIS FC	5	-	5
GOUSSAINVILLE F.C.	5	-	5

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
A. C. S. BRUYERES BERNES	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX AS	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
PARMAIN A.C.	8	-	8

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENTENTE MMB	-	-	-
FOSSÉS F.U.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
R.C. ARGENTEUIL	-	-	-

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. EZANVILLE ECOUEU US	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	4	-	4
DOMONT F.C.	4	-	4
GONESSE R.C.	4	-	4
MENUCOURT A.S.	4	-	4

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
FRETTOISE E.S.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	1	-	1
VAUREAL F. C. M.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
GONESSE R.C.	7	-	7

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
BOUFFEMONT ACF	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
ENT. ARRONVILLE CHARS CORMEILLES	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
SARCELLES JEUNE ESPOIR	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	2	-	2

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



F : équipe forfait général

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU U.S.	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
ARRONVILLE F.C.	1	-	1
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	4	-	4

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	4	-	4

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U18

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 19 octobre 2021



M : MALUS - B : BONUS

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	2	-	2
ST PRIX E.S.	9	-	9
OSNY F.C.	12	-	12

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
VEVIN A.S.	-	-	-

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif			
De 20 à 29 points de MALUS	-1	-1	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2	-2	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3	-3	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5	-5	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7	-7	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10	-10	-10
80 points de MALUS et plus	-15	-15	-15

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	1	-	1
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	5	-	5

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU US	-	-	-
FOSES F. U.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PRESELS U.S.L.	-	-	-
THILLAY VAUD HERLAND	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	2	-	2

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les



U18 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
ENT VIARMES BELLOY	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	2	-	2



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U16

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au

19 octobre 2021



M : MALUS - B : BONUS

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	1	-	1
GROSLAY F.C.	1	-	1
SARCELLES A.A.S.	3	-	3
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	3	-	3

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	4	-	4

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	1	-	1
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	1	-	1

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif			
De 20 à 29 points de MALUS	-1	-1	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2	-2	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3	-3	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5	-5	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7	-7	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10	-10	-10
80 points de MALUS et plus	-15	-15	-15

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE US	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
FOSSES F.U.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	5	-	5
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	-	5

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESS	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOUS VIARMES	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	5	-	5

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U14

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 19 octobre 2021



M : MALUS - B : BONUS

U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.			-
ARGENTEUIL F.C.			-
CERGY PONTOISE F.C.			-
GOUSSAINVILLE F.C.			-
OSNY F.C.			-
R. F. C. ARGENTEUIL			-
SARCELLES A.A.S.			-
ST LEU 95 F.C.			-
ST OUEN L'AUMONE A.S.			-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.			-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.			-

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	2	-	2
ST BRICE F.C.	2	-	2
DEUIL ENGHEN F.C.	4	-	4

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
HERBLAU SUR SEINE F.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.			-
ADAMOIS O.			-
BEZONS U. SECTION OM.			-
CORMEILLAIS A.C.S.			-
DOMONT F.C.			-
FOSSES F. U.			-
GOUSSAINVILLE F.C.			-
MONTMORENCY F.C.			-
PUISEUX LOUVRES 95			-

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
GONESSE R.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ENT. GROSLAY EZANVILLE	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	3	-	3

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.			-
ENT. GROSLAY EZANVILLE			-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT			-
ERMONT AM. S.			-
FOSSES F. U.			-
MONTSOULT BAILLET US			-
NEUVILLE S/OISE A.S.			-
SARCELES AAS			-
ST OUEN L'AUMONE AS			-
SURVILLIERS AVENIR			-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.			-
VAUREAL F. C. M.			-

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT			-
AUVERS ENNERY F.C.			-
BEAUCHAMP A.S.			-
COURDIMANCHE A.S.			-
ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE			-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT			-
ENT. VAIRMES BELLOY BEAUMONT			-
GOUSSAINVILLE F.C.			-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD			-
HERBLAY SUR SEINE FC			-
SARCELLES AAS			-

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MONTAMGNY SP	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ECOUEEN F.C.	18	-	18

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux





CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2020/2021

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



Arrêté au 19 octobre 2021

M : MALUS - B : BONUS

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
MACCABI SARCELLES	5	-	5

CDM DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AS TOHO	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
GONESSE RC 5	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
SARCELLES AAS	4	-	4

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
DOMONT FC	-	-	-
ENT. BOISSY OSNY	-	-	-
GONESSE RC 6	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
PRESLES USL	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE ES	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	2	-	2
ST LEU 95 F.C.	8	-	8

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	-	-	-
PORTUGAIS PERSAN A.S.C.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN A.S.C.	-	-	-
BOUFFEMONT A.C.F.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	-	-	-
ECOUEU FC	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS PERSAN	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	1	-	1

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C.	-	-	-
CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
LES SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	3	-	3
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	4	-	4

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
ARNOUVILLE USC	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C.	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE 2	-	-	-

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
FC GADJOSTARR FUTSAL	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
PARIS CDG FUTSAL	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
ST BRICE A. SO	-	-	-
MY SARCELLES FUTSAL	1	-	1

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux